



ZONE DE DISTRIBUTION : DOMECY/CURE BOURG

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

De la turbidité (trouble de l'eau) a été observée ponctuellement, dans ce cas, la consommation d'eau est déconseillée.
Cette eau présente un caractère agressif : elle peut dissoudre les matériaux à son contact. Un risque particulier existe lorsque le réseau comporte des canalisations en plomb. Il est conseillé de laisser couler l'eau quelques instants avant de la consommer.

B

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les captages :
SOURCE DES CHANAYS, SOURCE DES
ECHENOTS. L'eau qui l'alimente est d'origine
souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente DOMECY-SUR-CURE de
façon permanente, soit 103 personnes. Le
responsable des installations est : « MAIRIE
DOMECY SUR CURE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter «
MAIRIE DOMECY SUR CURE » qui assure
l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A

Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle
contamination des eaux par des bactéries pathogènes
soit au niveau de la ressource soit en cours de transport.
Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **12**

Conformité : **100 %**

Valeur maxi : **0 n/100 ml**

Années prises en compte : **2023, 2024**

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets
domestiques et industriels. Le maximum réglementaire
est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **2**

Valeur moyenne : **9,25 mg/L**

Valeur maxi : **9,6 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de
substances différentes. Le maximum réglementaire est
0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés
et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà
de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau
peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**

Conformité : **100 %**

Nombre de substances recherchées : **352**

Valeur maxi : **0 microgramme/L**

TURBIDITÉ

B

Moyenne qualité

Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en
suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au
robinet. Certaines eaux doivent également respecter un
maximum de 1 NFU.

Nombre de prélèvements : **6**

Valeur maxi : **5,3 NFU**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau douce

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau liée
à la nature géologique des sols exprimée en degré
français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**

Valeur moyenne : **2,07 °f**

Valeur maxi : **2,17 °f**

CONDUCTIVITÉ À 25°C

Eau agressive

Valeur de référence de qualité minimale = 200
microS/cm

Nombre de prélèvements : **6**

Valeur moyenne : **85,5 microS/cm**

Valeur maxi : **101 microS/cm**

Quelques conseils

TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du
réseau d'eau froide. Elle se conserve
au frais sans excéder 24 heures.

ABSENCE



Après quelques jours d'absence,
laissez couler l'eau quelques
minutes avant de la boire.

ADOUCEUR



Si vous possédez un adoucisseur,
assurez-vous qu'il alimente
uniquement le réseau d'eau chaude
et entretenez-le régulièrement.

SÉCHERESSE



En période de sécheresse, limitez
autant que possible votre utilisation
de l'eau du robinet pour les usages
autres qu'alimentaires et d'hygiène
corporelle.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de
l'eau de votre commune sur le site
Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 06/03/2025

UDI 089000502

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.